

AVIS

Le Conseil communal a approuvé, en date du 24 mai 2018,

-le COMPTE des établissements culturels "Fabrique de Chêne-al'Pierre", "Fabrique de Deux-Rys", "Fabrique de Dochamps", "Fabrique de Freyneux", et "Fabrique de Harre" pour l'exercice 2017.

Le texte intégral de ces décisions peut être consulté à l'Administration communale, voie de la Libération, 4 6960 – MANHAY, du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et ce, durant 10 jours.

Le 30 mai 2018

Par le Conseil :

La Directrice générale,
S. MOHY

Le Bourgmestre,
P. DAULNE

